



Président :

Mr PERROT Christophe

05 49 32 00 88

Secrétaire sportif :

Mr LAIDET Emmanuel

05 49 26 01 70

Trésorier :

Mr MORISSON Dominique

06 71 78 98 67

RETRAIT DE LA LICENCE

Madame, monsieur,

Il a été décidé en réunion de comité direction, qu'à compter de la saison 2009-2010, **le paiement de la cotisation sera obligatoire à la signature de la demande de licence**, (possibilité de payer en 2 ou 3 fois, par chèques avec la date des retraits au dos).

Rappel des tarifs :

- 7, -8 et -9 → 45€
- - 10 à - 17 → 60€
- - 18 à Senior, vétéran, foot loisir et futsal → 65€

Pour le 2^{ème} licencié de la même famille - 10 €

Pour le 3^{ème} licencié de la même famille - 15 €

Pour le 4^{ème} licencié de la même famille - 15 €

Les licences seront à commander au siège du club à compter du lundi 03 aout aux heures de permanence.

Une fois la licence en votre possession, merci de nous la ramener au plus tôt, (après la visite chez le docteur), et avec une photo (non collée), afin de débiter les compétitions (amicales et officielles), dans de bonnes conditions administratives.

Cordialement,

Le président
Christophe Perrot.